

Les patrimoines à l'ère numérique

Introduction à la médiation des connaissances scientifiques et culturelles, et aux systèmes d'information et d'indexation des données multimodales.

Public concerné

► Conservateurs et attachés de conservation des musées et des archives ; enseignants-chercheurs ; chargés de communication ; concepteurs de projets numériques.

Durée

► 3 jours, 21 heures (7h/jour)

Dates

► Du 23 au 25 mars 2020

Tarif

► 900 euros TTC

Nombre de places

► 12 places

Inscription

► En ligne sur le site, rubrique Formations courtes
formation-continue.parisnanterre.fr

En savoir plus

Tél. : 01 40 97 77 32

vhampar@parisnanterre.fr

Tél. : 01 40 97 49 85

marina.egidi@parisnanterre.fr

Objectifs pédagogiques

► Maîtriser les enjeux de la médiation des connaissances scientifiques et culturelles en ligne ;
► Savoir appréhender les nouveaux systèmes d'information et d'indexation des données de natures multiples (texte, son, image).

Modalités pédagogiques

► Formation en présentiel

Compétences visées

► Comprendre les enjeux des politiques d'archivage physiques et numériques des ressources ;
► Maîtriser les concepts fondamentaux du web sémantique et les enjeux de la communication numérique ;
► Coordonner l'élaboration d'un site internet, assurer la diffusion et l'éditorialisation des données mises en ligne ;
► Appréhender les enjeux de la médiation transmedia en termes de narration et de l'expérience des utilisateurs ;
► Imaginer des complémentarités et des synergies entre médiation humaine et médiation technologique ;
► S'initier aux enjeux juridiques fondamentaux.

Prérequis

► Intérêt pour les sciences humaines et sociales

Intervenants

- ▶ Enseignants-chercheurs de l'université Paris Nanterre ;
- ▶ Intervenants professionnels issus des partenaires institutionnels du labex.

Certification

- ▶ Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.

Parcours de formation

Cette formation fait partie du DU Médiation du passé.

Formations associées :

- ▶ Concevoir un projet de médiation du passé (3 jours)
- ▶ Collecter et exposer les sources du passé (3 jours)
- ▶ Le passé *in situ* (2 jours)
- ▶ Évaluer un projet de médiation (2 jours)
- ▶ Mise en pratique (2 jours) – implique l'inscription à deux autres modules.

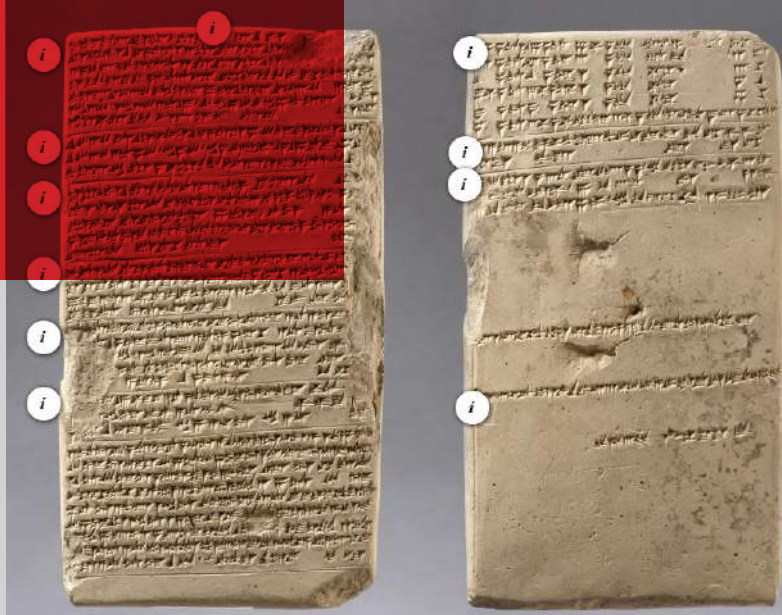
La participation et la validation de l'ensemble des formations du parcours permet l'obtention du diplôme d'université Médiation du passé.

Le point fort de la formation

- ▶ Toutes les formations s'appuient sur l'expérience de collaboration entre chercheurs et institutions patrimoniales.

Exemples de projets

- ▶ <http://archeologie.culture.fr/fr>
- ▶ <http://inouiewebdoc.fr/>
- ▶ <http://cdli.ox.ac.uk/wiki/>



La tablette de l'Esagil © Ministère de la Culture

Programme

▶ L'ère numérique et les transformations du rapport au passé

Cette journée permettra de décrire les grandes mutations du numérique dans les domaines qui touchent l'histoire, le patrimoine et la mémoire. Seront notamment présentés les enjeux concrets du web de données ouvert et les questions relatives aux reconstitutions 3D.

▶ Dispositifs de diffusion numérique

Il s'agit d'exposer les principales étapes de mise en place d'un dispositif numérique de médiation du passé : définition des objectifs, choix du dispositif, métiers intervenant dans l'élaboration, chaîne de production, procédures, compétences requises...

▶ Enjeux juridiques de la mise en ligne des données patrimoniales

L'objectif de cette journée sera d'aborder les questions éthiques et juridiques relatives à l'accès en ligne aux collections et fonds documentaires.

« *Se former tout au long de la vie* »

Lieu

Université Paris Nanterre
Bâtiment de la Formation Continue
200 avenue de la République
92001 Nanterre Cedex



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Cette formation fait partie de la gamme « Formations courtes » développée en commun par l'université Paris Nanterre, l'université Paris 8 et le Cnam Île-de-France. Elle est soutenue par le Ministère de l'enseignement supérieur, l'université Paris Lumières et le CESI dans le cadre de l'AMI « Pilotes FTLV 2017 ».